

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro : 20230403DEC046

Objet: Fournitures scolaires

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU la procédure d'appel d'offres ouvert réalisée conformément aux articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique, relative aux fournitures scolaires et périscolaires pour les écoles maternelles et élémentaires de la Ville,

VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 23 mars 2023,

VU le rapport d'analyse des offres,

DECIDE

Article 1 : de signer l'accord-cadre suivant :

- Titulaire : DEVELAY - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
- Dénomination du marché : Fournitures scolaires
- Montant : maximum 200 000,00 € H.T. par an
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois
- Procédure utilisée : Appel d'offres ouvert

Article 2 : la Direction Générale des Services de la Ville de Bron est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 4 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,



Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 069-216900290-20230405-20230403DEC046-AU

S²LOW

VILLE DE BRON
Direction des Affaires Juridiques
Et de la Commande Publique

PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

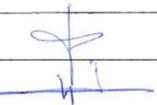
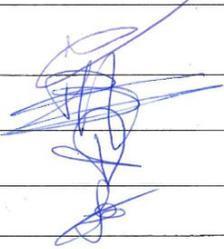
jeudi 23 mars 2023

Objet de la consultation :

Fournitures scolaires

Appel d'Offres Ouvert soumis aux dispositions des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

EMARGEMENT

| | Nom et prénom | Signature |
|---|--|---|
| 1 ^{er} collège : personnes ayant voix délibératives | Président | |
| | Evelyne BRUNET |  |
| | Titulaires | |
| | Linda TABTE | |
| | Marc DUBIEF |  |
| | Raphaël SULTANA | |
| | Jean-Baptiste DOZOLME | |
| | Anne-Laure BADIN |  |
| | Suppléants | |
| | Nathalie BRAMET-REYNAUD | |
| Pascal MIRALLES-FOMINE | | |
| Marion CARRIER |  | |
| Françoise KIRASSIAN | | |
| Jean-Pierre ANGOSTO | | |
| 2 ^{ème} collège : personnes ayant voix consultatives | Voix consultatives : | |
| | Comptable public ou son représentant | Excuse |
| | Représentant de la Direction Départementale de la Protection des Populations - Protection du marché et sécurité du Consommateur | / |
| | Agents de la collectivité ou personnalités désignées Par le président de la commission en raison de leur compétences dans la matière qui fait l'objet de la consultation | |
| | Denis ENJOLRAS Directeur des Affaires Juridiques Et de la Commande Publique |  |
| | Sandrine BARGES Responsable de la Commande Publique | |
| | Karen TARDY Directrice adjoint à l'Action Educative | |
| Paoline FONTAINE DAE | | |

- Le quorum de la commission est atteint. Elle peut valablement délibérer.
 Le quorum de la commission n'est pas atteint. La commission est annulée.

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse

retient le classement des offres proposé

- 1 DEVELAY
- 2 PAPETERIES PICHON
- 3 LACOSTE

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

DEVELAY

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

Observations éventuelles :

Signature de la Présidente :
Evelyne BRUNET



Envoyé en préfecture le 05/04/2023
 Reçu en préfecture le 05/04/2023
 Publié le
 ID : 069-216900290-20230405-20230403DEC046-AU

